

**Nouveau dans le Rhône**  
**sophia, le service d'accompagnement de l'Assurance Maladie**  
**pour mieux vivre avec une maladie chronique**  
*45 000 diabétiques peuvent désormais en bénéficier*

Innovant ! **sophia** est un service d'accompagnement à distance. Pour mieux vivre au quotidien, sophia apporte aux patients adhérents une aide, un soutien personnalisés, en fonction de leurs besoins et de leur état de santé. Il s'adresse dans un premier temps aux personnes ayant un diabète. Ce service intervient en relais des recommandations du médecin traitant. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012, l'Assurance Maladie propose aux 45 635 personnes diabétiques du Rhône de bénéficier de ce service. Il offre un accompagnement personnalisé pour aider à mieux vivre au quotidien avec une maladie chronique et en prévenir les complications. En janvier 2013, *sophia* compte plus de 190 000 adhérents. Il est généralisé à toute la France. Avec 1,8 million de patients et 55 000 médecins traitants concernés par ce dispositif en 2013, *sophia* devient le service d'accompagnement le plus important d'Europe.

**sophia mode d'emploi**

- ▶ Je suis atteint de diabète, pris en charge à 100% par le régime général et j'ai plus de 18 ans, je reçois le courrier d'invitation au service *sophia*.
- ▶ Je retourne le bulletin d'adhésion au Service Médical de l'Assurance Maladie [dans l'enveloppe T jointe](#).
- ▶ Je reçois sous 15 jours un courrier de confirmation accompagné :
  - . d'un questionnaire personnel,
  - . d'un questionnaire médical à faire remplir par mon médecin traitant,
- ▶ Je retourne les deux questionnaires remplis dans l'enveloppe T.
- ▶ Dès lors, je bénéficie du service et reçois régulièrement la documentation *sophia* (journal, livrets repères »...).
- ▶ J'accède, avec mon identifiant, à l'espace dédié adhérent du site **ameli-sophia.fr**. Je trouve tous les conseils et informations sur le diabète et le service *sophia*.
- ▶ Je suis contacté par des infirmiers conseillers en santé. (N° d'appel : 0811 709 709)

**Un service gratuit créé en concertation avec le corps médical**

*sophia* est le fruit d'un travail de concertation avec les associations de patients, les représentants des professions de santé, les sociétés savantes, l'Ordre des médecins, l'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (Inpes) et la Haute Autorité de Santé (HAS). Ce service est gratuit sans engagement et sans incidence sur le niveau de remboursement des patients.

**Le diabète, un enjeu majeur de santé publique :**

- En 2011, plus de 3 millions de personnes traitées pour diabète (prévalence dans le Rhône de 4,3 %).
- En 10 ans, le nombre de personnes traitées pour diabète en France a doublé.
- Le diabète est la première affection de longue durée en nombre de patients.
- Les complications restent fréquentes (cardiaque, cécité, artérite et insuffisance rénale).

**Contacts utiles dans le Rhône**

**Laurent Colas**

Email : [laurent.colas@cpam-rhone.cnamts.fr](mailto:laurent.colas@cpam-rhone.cnamts.fr)

Tél : 04 26 10 73 97

**Dr Bernadette Christophe**

Email : [contact.ameli@elsm-rhone.cnamts.fr](mailto:contact.ameli@elsm-rhone.cnamts.fr)

Tél : 04 26 10 71 95

**Contact Presse :**

François-Xavier COMBASSON

Attaché de presse

Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Rhône

Contact : 04 26 10 78 54 et 06.12 01 50 38

[francois-xavier.combasson@cpam-rhone.cnamts.fr](mailto:francois-xavier.combasson@cpam-rhone.cnamts.fr)

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)